

Plan d'action
régional

Provence- Alpes- Côte d'Azur

○ 2021



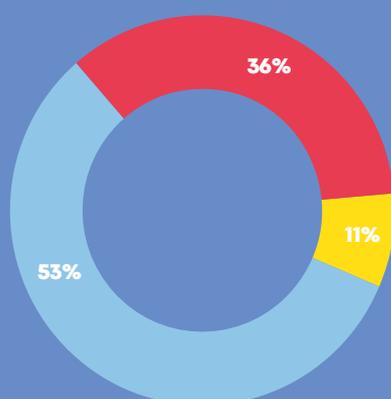
Emploi, économie et formation dans notre région en 2020

L'Opco EP, c'est 51 567 entreprises adhérentes et 171 986 salariés couverts.

Tout au long de l'année 2020, les conseillers de l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont accompagné les entreprises, y compris à distance, pendant les périodes de confinement, grâce à plus de 2 850 diagnostics et 6 700 visites en présentiel ou « visio ».

État des lieux des entreprises

- Entreprises dont l'activité s'est arrêtée
- Entreprises dont l'activité est perturbée
- Entreprises dont l'activité s'est intensifiée ou n'a pas changé



Enquêtes REFLEx avant le deuxième confinement.

État des lieux de l'emploi

3 240

postes à pourvoir

942

TPE-PME en recrutement

37 %

ont des difficultés de recrutement

L'activité de l'Opco en 2020

(données à titre provisoire en attendant l'arrêté des comptes)

655 080 €

pour les actions au titre du FNE formation

373 000 €

pour les prestations de conseil ressources humaines (PCRH)

1 326 221 €

pour les actions de préparation opérationnelle à l'emploi (POEC)

13 700 000 €

au titre du plan de développement des compétences (PDC)

Près de 15 837 salariés ont ainsi bénéficié du soutien de l'Opco EP.

La dynamique de l'alternance

758

rencontres de CFA

8 574

contrats d'apprentissage

656

contrats de professionnalisation

2 480

apprentis « sans contrat » gérés

Synthèse 2020

Les succès

Un soutien de proximité auprès des entreprises, des branches, des organismes de formation et des CFA tout au long de l'année 2020.

Les obstacles

Les conséquences du confinement se traduisent par des situations économiques contrastées selon les entreprises et les territoires. Une incertitude sur un retour à la normale pèse sur 2021.

4 ambitions clés pour notre région en 2021

Une position stratégique de l'Opco EP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour dynamiser l'emploi et permettre le rebond des entreprises.

Les orientations stratégiques de l'Opco EP

Mettre en œuvre

une structure et une organisation territoriales garantes du double impératif de proximité et de dynamisme du développement des missions de l'Opco EP et de ses orientations stratégiques.

Garantir

à tous les potentiels bénéficiaires un accès plus large à la formation professionnelle et à l'alternance.

Accompagner

les branches professionnelles, les entreprises et les individus dans l'anticipation des mutations de l'emploi, des qualifications et des compétences.

Appuyer

les entreprises dans leur effort d'investissement dans la formation, dans les compétences et les qualifications pour et par l'emploi.

Les lignes directrices en Provence-Alpes-Côte d'Azur

1

Soutenir chaque entreprise en fonction de sa situation

1. Rendre visibles l'Opco EP et ses missions auprès des entreprises
2. Faciliter la formation et l'emploi avec une communication adaptée et une simplification administrative
3. Identifier la situation de l'entreprise et proposer une offre de services susceptible d'accompagner ses mutations
4. Anticiper l'après-financement du plan anti-crise

2

Mettre en place des actions spécifiques pour les branches professionnelles en région

1. Connaître les acteurs et l'organisation des branches
2. Observer les pratiques emploi-formation
3. Mettre en place des réponses concertées avec les partenaires sociaux et institutionnels aux problématiques exposées par les branches
4. Rechercher des pistes d'accompagnement des travailleurs non-salariés dans les branches relevant de l'Opco EP

3

Développer l'alternance et les relations partenariales avec les CFA et organismes de formation

1. Faire découvrir l'alternance aux entreprises
2. Faire connaître les métiers des branches
3. Préparer l'entrée en apprentissage des alternants et des entreprises
4. Faciliter la gestion par l'appropriation des outils numériques
5. Accompagner les CFA dans leurs missions
6. Contribuer au rapprochement entre offres et demandes d'emploi

4

Développer des partenariats pour agir sur les territoires et pour les publics prioritaires

1. Recenser les territoires à développer (émergents, revitalisation, TZCLD, QPV...)
2. Intégrer dans chaque projet et action les publics prioritaires (handicap, réfugiés, BNQ, seniors, mixité...)
3. Favoriser l'inclusion durable dans l'entreprise
4. Proposer pour chaque projet une approche RSE
5. Développer les partenariats territoriaux

Les leviers d'action

5 000

entreprises visitées

7 270

enquêtes REFLEx

80

CFA rencontrés

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021

01

ENTREPRISES

- 1 Assurer un maillage territorial dans la région.
- 2 Renforcer l'information et les contacts entreprises : visites et diagnostics, relais branches.
- 3 Cibler les offres en fonction des besoins grâce aux solutions financières mobilisées : PCRH, FSE+50, FNE, POE, FOAD, actions collectives...
- 4 Contribuer à la résolution des difficultés de recrutement par l'attractivité territoriale et des partenariats : apprentissage et innovations multiples en matière d'apprentissage.
- 5 Initier des démarches RSE.

Quels objectifs pour notre plan d'action ?

90 M€

mobilisés

24 M€

pour le plan de développement des compétences (PDC)

5 000

entreprises visitées

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021

02

BRANCHES

1

Élaborer des plans d'action spécifiques pour 15 branches professionnelles en collaboration avec les acteurs des branches en région.

2

Adapter l'offre de services de l'Opco en fonction de la situation économique et des besoins de chaque branche : observer, informer, recruter, former, accompagner.

3

Travailler sur la mobilité inter et intrabranche.

4

Explorer le champ de la création et de la reprise d'entreprise et des TNS.



58 M€

pour l'alternance

6 190

contrats en alternance

21

projets spécifiques
de branches

Le plan d'action régional 2021 suit les orientations stratégiques nationales de l'Opco EP, en concertation avec la CPR.

03

CFA/OF*

- 1 Assurer une animation régionale avec un référent.
- 2 Désigner un conseiller dédié par CFA.
- 3 Accompagner les CFA/OF vers une gestion 100 % dématérialisée.
- 4 Participer à la réussite de l'apprentissage : information, communication, webconférences.
- 5 Apporter un soutien à l'investissement.
- 6 Expérimenter des innovations pédagogiques : FOAD, Open badges, formations mixtes...
- 7 Maintenir la relation jusqu'à la fin du contrat.

* Centres de formation des apprentis/organismes de formation.

1,5 M€
pour les actions
de préparation opérationnelle
à l'emploi (POE)

Le plan d'action régional 2021 suit les orientations stratégiques nationales de l'Opco EP, en concertation avec la CPR.

04

PARTENARIATS ENVISAGÉS

ADEME

AGEFIPH

APEC

ARACT

CARIF OREF

Chambres consulaires

CIBC

Cité des métiers

DREETS

DRDFE

Info Jeunes

Missions locales, ARML

Organisations professionnelles

Pays et agglomération, communautés de communes

Pôle emploi

Rectorats

Région Sud

Transitions Pro

...

FOCUS

RÉUSSIR L'APPRENTISSAGE

Une action concrète sur le terrain pour faire diminuer les ruptures de contrat d'apprentissage dans les entreprises.

Favoriser l'inclusion durable des jeunes apprentis en difficulté dans les entreprises grâce à une mission d'accompagnement externe pendant la réalisation du contrat d'apprentissage.

Objectif : 100 apprentis



L'Opcop EP, l'allié de tous en région Provence-Alpes- Côte d'Azur

Une Commission paritaire régionale (CPR)
représentant les 7 organisations :
CPME, U2P, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO

Présidence de la CPR :
Pierre LONG

Un délégué régional Opcop EP :
Didier ANTONIOL

Une équipe dédiée à travers
une délégation régionale et des conseillers
dans chaque département.



www.opcoep.fr

Opcop des Entreprises de Proximité
en Provence-Alpes-Côte d'Azur
146 rue Paradis
CS 30001
13294 MARSEILLE Cedex 06
Tél. : 04 91 14 08 80

 **OPCO EP**
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité